

COMPTE ADMINISTRATIF 2024- BUDGET PRIMITIF 2025

NOTE DE PRESENTATION

PREAMBULE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

1. Eléments de contexte

Evolution et composition de la population

La population de CHEVREMONT connaît une évolution constante depuis la fin des années 60. La croissance démographique de la Commune s'est accélérée à partir de 1990 pour finalement ralentir sur la dernière période et légèrement baisser.

Evolution de la population de CHEVREMONT depuis 1990 :

Année	Populations légales (totales)
1990	1040
1999	1220
2007	1402
2012	1567
2017	1673
2020	1640
2021	1623
2022	1608
2023	1609
2024	1604
2025	1602

Cette croissance suit une tendance générale observée dans l'espace périurbain de la Communauté d'Agglomération du Grand Belfort et du Territoire de Belfort.

En 2023, la population de CHEVREMONT représente 1.55 % de la population de son EPCI de rattachement, Grand Belfort Communauté d'Agglomération (52 communes).

Elle représente 1.14 % de la population totale du département du Territoire de Belfort en 2025.

Chèvremont a est une population globalement active (la part des 45-59 ans restent la plus importante). Cependant, en 10 ans (2008-2019), on observe une augmentation de la part des plus de 60 ans et une diminution de la part des 0-14 ans.

Contexte socio-économique :

Le tissu économique local est tourné essentiellement vers le commerce, les transports et les services divers. Au 31 décembre 2021, la Commune compte 76 établissements sur son territoire. La majorité d'entre eux n'ont pas de salariés.

Chèvremont appartient à la zone d'emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt depuis 2010.

Le taux d'activité en 2021 à Chèvremont est de 74 %.

L'habitat :

Le parc de logements de Chèvremont est dominé par la maison individuelle avec 79 % des logements. Il est récent puisque près de trois-quarts des logements ont été construits après 1970.

En 2021, la Commune comptait 81 % de propriétaires occupants et 17.5 % de locataires. La part des propriétaires occupants est élevé pour un pôle intermédiaire.

Equipements/services :

La Commune compte un certain nombre d'équipements publics eu égard à sa taille :

TYPE d'EQUIPEMENTS		GESTIONNAIRE
Administratif	Mairie	Commune
Education	Ecoles publiques maternelle et élémentaire	Commune/Education nationale
	Services périscolaires et extrascolaires	Commune
Petite enfance	Multi-accueil/crèche	Commune
Culture	Bibliothèque	Commune
	Salle polyvalente	Commune
Sports et loisirs	Plateau sportif	Commune
	Stade Duvallet	Commune
	Mini-golf	Commune

2. Le budget 2025

2.1 Cadre général

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 a été établi avec la volonté :

- de poursuivre le maintien des dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du Conseil départemental, de la Région et autres financeurs chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité (incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

2.2 Priorités du budget 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement prévues en 2025 représentent 1 579 036.00 € (y compris excédent de fonctionnement de l'année antérieure reporté de 120 000.00 €).

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées et les subventions versées aux associations.

Les charges de personnel représentent 865 000.00 € des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2025 représentent 1 422 665.00 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau. Cet écart, d'un montant de **154 471.00 €** constituera le virement à la section d'investissement (compte 023).

Les recettes de fonctionnement des villes ont baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution. Pour mémoire, la Commune percevait 182 076 € de DGF en 2014. Depuis, le montant de la DGF a diminué et aujourd'hui, il stagne :

DGF 2019	DGF 2020	DGF 2021	DGF 2022	DGF 2023	DGF 2024	DGF 2025
117 673 €	113 371 €	110 085 €	107 991 €	108 068 €	107 298 €	105 397 €

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- les impôts locaux (581 723.00 € perçus en 2024, 592 785.00 € en prévisionnel 2025) ;

- les dotations versées par l'Etat ;
- les recettes encaissées au titre des prestations fournies à produits d'affouage, concessions du cimetière, repas à domicile, crèche, services périscolaires et extrascolaires, etc) : 208 483.28 € en 2019, 132 880.92 € en 2020, 206 423.64 € en 2021, 209 776.48 € en 2022, 263 149.16 € en 2023, 208 968.87 € en 2024.

Par ailleurs, la Commune perçoit des prestations de la Caisse d'Allocations Familiales pour le fonctionnement de son multi-accueil et des services périscolaires et extrascolaires. L'évolution de ces aides s'établit comme suit :

2019	177 897.56 €
2020	196 262.53 €
2021	155 456.93 €
2022	220 705.42 €
2023	194 220.36 €
2024	226 040.17 €

A noter, pour 2024, que le montant indiqué ci-dessus comprend une subvention obtenue pour la crèche (pour la plantation des arbres).

Principales dépenses et recettes de la section inscrites au budget 2025 :

Dépenses (chapitre)	Montant	Recettes (chapitre)	Montant
Charges à caractère général (011)	451 250.00 €	Atténuation de charges (013)	25 000.00 €
Charges de personnel et frais assimilés (012)	865 000.00 €	Produits des services (70)	277 850.00 €
Atténuation de produits (014)	6 500.00 €	Impôts et taxes (73)	143 820.00 €
Autres dépenses de gestion courante (65)	99 415.00 €	Fiscalité locale (731)	603 085.00 €
Charges financières (66)	0.00 €	Dotations et participations (74)	399 776.00 €
Charges exceptionnelles (67)	500.00 €	Autres produits de gestion courante (75)	7 500.00 €
		Produits de participations (761)	5.00 €
		Produits exceptionnels (77)	1 000.00 €
		Reprise sur provisions (78)	1 000.00 €
TOTAL dépenses réelles	1 422 665.00 €	TOTAL recettes réelles	1 459 036.00 €
Charges : écritures d'ordre entre sections (042)	1900	Produits : écritures d'ordre entre sections (042)	0.00 €
Virement à la section d'investissement (023)	154 471.00 €	Excédent brut reporté (002)	120 000.00 €
TOTAL GENERAL	1 579 036.00 €	TOTAL GENERAL	1 579 036.00 €

A titre d'information, l'évolution des ressources et charges des sections de fonctionnement a été la suivante entre 2018 et 2024 :

Années	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Recettes réelles de fonctionnement							
dont atténuation de charges	0.00 €	7 261.94 €	6 615.80 €	37 722.91 €	47 297.20 €	39 066.54 €	30 875.06 €
produits des services	249 312.29 €	208 483.28 €	132 880.92 €	206 423.64 €	209 776.48 €	263 149.16 €	208 968.87 €
impôts et taxes	623 441.02 €	645 642.54 €	643 966.26 €	623 512.22 €	628 138.81 €	726 222.75 €	768 108.57 €
dotations et participations	370 640.87 €	362 256.12 €	377 585.24 €	364 190.97 €	446 112.27 €	369 242.51 €	400 028.89 €
autres produits de gestion courante	4 271.56 €	6 658.21 €	4 066.65 €	5 330.95 €	6 367.17 €	6 357.71 €	9 324.38 €
Total 1	1 247 665.74 €	1 230 302.09 €	1 165 114.87 €	1 237 180.69 €	1 337 691.93 €	1 404 038.67 €	1 417 305.77 €
Dépenses réelles de fonctionnement							
dont charges à caractère général	292 532.47 €	308 435.41 €	258 677.68 €	303 852.92 €	312 187.13 €	344 926.15 €	327 035.61 €
charges de personnel	604 721.26 €	602 047.32 €	619 102.41 €	686 865.15 €	753 354.67 €	814 881.09 €	781 368.44 €
atténuations de produits	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 197.00 €	6 471.00 €	6 320.00 €	5 250.00 €
autres charges de gestion courante	66 189.18 €	69 973.96 €	103 146.66 €	109 277.12 €	100 155.28 €	119 022.14 €	98 226.26 €
Total 2	963 442.91 €	980 456.69 €	980 926.75 €	1 104 192.19 €	1 172 168.08 €	1 285 016.53 €	1 211 880.31 €
EBF Total 3 = (total 1-2)	284 222.83 €	249 845.40 €	184 188.12 €	132 988.50 €	165 523.85 €	119 022.14 €	205 425.46 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

Vue d'ensemble de la section d'investissement :

Dépenses (chapitre)	Montant	Recettes (chapitre)	Montant
---------------------	---------	---------------------	---------

Subvention d'investissement (13)	0.00 €	Solde d'investissement reporté (001)	
Immobilisations incorporelles (20)	0.00 €	Virement de la section de fonctionnement (021)	154 471.00 €
Subventions d'équipement versées (204)	0.00 €	FCTVA et Taxe d'Aménagement (10)	74 398.00 €
Travaux bâtiments- voirie et autres (21 : immob. corporelles hors opération)	1 054 674.00 €	Excédent de fonctionnement (1068)	232 055.76 €
Travaux bâtiments – voirie (23 : immob. en cours)	0.00 €	Produits des cessions (024)	0.00 €
Remboursement d'emprunts (16)	0.00 €	Subventions d'investissement (13)	319 063.02 €
		Emprunts (16)	366 186.98 €
TOTAL dépenses réelles	1 054 674.00 €	Total dépenses réelles	1 318 451.10 €
Charges : écritures d'ordre entre sections (040)	0.00 €	Produits : écritures d'ordre entre section (040)	1 900.00 €
TOTAL dépenses BP 2025	1 054 674.00 €	TOTAL recettes BP 2025	1 320 351.10 €
Restes à réaliser 2024	696 594.13 €	Restes à réaliser 2024	430 917.03 €
Total général	1 751 268.13 €	Total général	1 751 268.13 €

En termes d'investissements, le programme envisagé pour 2025 est en **annexe** du présent document.

3. Niveau de l'épargne brute et niveau de l'épargne nette (CAF) – évolution 2018-2024 :

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes réelles de fonctionnement							
dont atténuation de charges	0.00 €	7 261.94 €	6 615.80 €	37 722.91 €	47 297.20 €	39 066.54 €	30 875.06 €
produits des services	249 312.29 €	208 483.28 €	132 880.92 €	206 423.64 €	209 776.48 €	263 149.16 €	208 968.87 €
impôts et taxes - fiscalité locale	623 441.02 €	645 642.54 €	643 966.26 €	623 512.22 €	628 138.81 €	726 222.75 €	768 108.57 €
dotations et participations	370 640.87 €	362 256.12 €	377 585.24 €	364 190.97 €	446 112.27 €	369 242.51 €	400 028.89 €
autres produits de gestion couran	4 271.56 €	6 658.21 €	4 066.65 €	5 330.95 €	6 367.17 €	6 357.71 €	9 324.38 €
Total 1	1 247 665.74 €	1 230 302.09 €	1 165 114.87 €	1 237 180.69 €	1 337 691.93 €	1 404 038.67 €	1 417 305.77 €
Dépenses de gestion							
dont charges à caractère général	292 532.47 €	308 435.41 €	258 677.68 €	303 852.92 €	312 187.13 €	344 926.15 €	327 035.61 €
charges de personnel	604 721.26 €	602 047.32 €	619 102.41 €	686 865.15 €	753 354.67 €	814 881.09 €	781 368.44 €
autres charges de gestion couran	66 189.18 €	69 973.96 €	103 146.66 €	109 277.12 €	100 155.28 €	119 022.14 €	98 226.26 €
Total 2	963 442.91 €	980 456.69 €	980 926.75 €	1 099 995.19 €	1 165 697.08 €	1 278 829.38 €	1 206 630.31 €
EBF Total 3 = (total 1-2)	284 222.83 €	249 845.40 €	184 188.12 €	137 185.50 €	171 994.85 €	125 209.29 €	210 675.46 €
Frais financiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0
dont intérêts sur ancienne dette	4 656.37 €	3 427.48 €	2 156.96 €	843.36 €	1.25 €	0.00 €	0.00 €
intérêts sur dette nouvelle	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0
Total 4	4 656.37 €	3 427.48 €	2 156.96 €	843.36 €	1.25 €	0.00 €	0.00 €
CAF brute Total 5 = (Total 3-4)	279 566.46 €	246 417.92 €	182 031.16 €	136 342.14 €	171 993.60 €	125 209.29 €	210 675.46 €
Remboursement du capital des emprunts	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0
dont capital sur dette ancienne	36 656.58 €	37 885.47 €	39 155.99 €	40 469.88 €	470.14 €	0.00 €	0.00 €
capital sur dette nouvelle	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0
Total 6	36 656.58 €	37 885.47 €	39 155.99 €	40 469.88 €	470.14 €	0.00 €	0.00 €
CAF nette Total 7 = (Total 5-6)	242 909.88 €	208 532.45 €	142 875.17 €	95 872.26 €	171 523.46 €	125 209.29 €	210 675.46 €

4. Niveau d'endettement de la collectivité et capacité de désendettement

Le montant total des emprunts contractés par la Commune de CHEVREMONT s'élève à 678 778.47 € (pour 3 prêts). La Commune ayant remboursé tous ses prêts, son niveau d'endettement est nul depuis le 31/12/2022.

5. Niveaux des taux d'imposition

Les taux d'imposition voté en 2024 étaient les suivants :

	Taux
Foncier bâti	32.35 %*
Foncier non bâti	36.66 %
Taxe d'habitation (autres locaux dont résidences secondaires)	11.50 %

**Pour mémoire, suite à la réforme relative à la suppression de la taxe d'habitation, la Commune perçoit désormais la part départementale s'appliquant sur le foncier bâti.*

6. Effectifs de la collectivité et charges du personnel

Charges de personnel (réalisé 2024) :

En 2024, les charges de personnel s'élèvent à 781 368.44 € (chapitre 012) dont :

- 296 579.48 € de salaires et indemnités versés au personnel titulaire,
- 49 877.13 € de salaires et indemnités versés au personnel non titulaire,
- 254 595.77 € de remboursement au Centre de Gestion pour le personnel mis à disposition de la Commune (service de remplacement).

Etat actuel du personnel :

SERVICE	NBRE D'AGENTS	STATUT	(*) HEURES	EQUIVALENT TPS PLEIN
ADMINISTRATIF	1	Titulaire	151.67	1.00
	1	Titulaire	151.67	1.00
	1	Titulaire	130.00	0.86
SOUS-TOTAL	3		433.34	2.86
CRÈCHE	1	Titulaire	151.67	1.00
	1	Titulaire	151.67	1.00
	1	Titulaire	151.67	1.00
	1	Titulaire	151.67	1.00
	1	Mise à disposition du CDG	143.00	0.94
SOUS-TOTAL	5		749.68	4.94
PÉRISCOLAIRE	1	CDD	151.67	1.00
	1	CDI	6.07	0.04
	1	Mise à disposition du CDG	132.47	0.87
	1	Mise à disposition du CDG	87.23	0.58
	1	Mise à disposition du CDG	78.00	0.51
	1	Mise à disposition du CDG	92.52	0.61
	1	Mise à disposition du CDG	60.19	0.40
	1	Mise à disposition du CDG	105.56	0.70
	1	Mise à disposition du CDG	151.67	1.00
SOUS-TOTAL	9		865.39	5.71
AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX (école)	1	Mise à disposition du CDG	77.70	0.51
SOUS-TOTAL	1		77.70	0.51
	1	CDI	145.60	0.96
SOUS-TOTAL	1		145.60	0.96
TECHNIQUE	1	Titulaire	151.67	1.00
	1	Titulaire	75.84	0.50
	1	Titulaire	151.67	1.00
	1	Mise à disposition du CDG	151.67	1.00
SOUS-TOTAL	4		530.85	3.50
TOTAL GLOBAL (tous les services)	23		2802.56	18.48